Annexe n°7: Modèle du relevé des achats directs Arrêté portant organisation et fonctionnement des ordinaires dans les Forces Armées Béninoises (Article n°89) (Format 27X21) MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE Modèle N. 7 44-37 R. du Benin Formation RELEVÉ DES ACHATS DIRECTS Article 89 Garnison Format: 27 x 21 PRIMATA Journée du ou période du (3) UNITE QUAN-DENRÉES DECOMPTE JUSTIFICATIONS (2) TITES Unitaire TOTAL .. CERTIFIE le présent relevé à la somme de (en toutes lettres) CERTIFIE exact: Officier ou sous-Officier chargé des achats L'Officier d'Ordinaire ou le Commandant d'unité nourricière (1) Justifications: - Nom du fournisseur avec facture jointe primata ou, à défaut de facture, signature de deux

nommes ayant participé aux achats. Chaque signature doit mentionner son nom, son matricule et l'unité à laquelle il appartient.

²⁾ Achats effectués pour un détachement en mission, reconnaissance, etc . . .